



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 octobre 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 septembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 20 octobre 2008

**Utilisation du gymnase du Centre de Formation des Apprentis par
le Roller Hockey Niortais - Avenant**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE -

Conseillers :

M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Christophe POIRIER
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Jacques TAPIN
- Jérôme BALOGÉ donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Françoise BILLY donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Gérard ZABATTA
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN -

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 octobre 2008

DELIBERATION D20080396

SPORTS

**Utilisation du gymnase du Centre de Formation des Apprentis
par le Roller Hockey Niortais - Avenant**

Madame Chantal BARRE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Le dynamisme des associations sportives niortaises entraîne de leur part des besoins en équipements adaptés auxquels la Ville de Niort ne peut pas toujours répondre favorablement.

A cet égard, la Ville de Niort a l'opportunité de disposer, au profit de ces associations, du gymnase du Centre de Formation des Apprentis (hors temps scolaire) qui est géré par la Chambre des Métiers des Deux-Sèvres.

Cette utilisation a fait l'objet d'une convention entre la Ville de Niort, La Chambre des Métiers des Deux-Sèvres et l'Association Roller Hockey Niortais (délibération votée au Conseil Municipal du 21 septembre 2007).

Les temps d'utilisation ne correspondant plus aux besoins de l'association Roller Hockey Niortais, un avenant à cette convention est nécessaire. Celui-ci reprend l'ensemble des modifications à apporter.

Imputation Budgétaire : 011 400 6132

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'avenant à la convention entre l'association Roller Hockey Niortais, le CFA et la Ville de Niort, pour la saison sportive 2007/2008,
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à le signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Chantal BARRE